

Ce qu'il faut savoir avant la Rencontre

1. Il est important pour le voyage d'avoir en main votre passeport dont sa validité doit être supérieure à 3 mois
2. Une assurance médicale est nécessaire pour le temps de permanence en France. Elle est obligatoire. Nous espérons que vous n'auriez pas à vous en servir. Si vous prenez des médicaments procurez-vous le nombre nécessaire pour le temps de votre séjour. Les médicaments en France sont chers et il est toujours obligatoire de présenter l'ordonnance du médecin.
3. Pour vos dépenses personnelles l'euro est nécessaire : c'est la monnaie utilisée en France. Le changement : c'est mieux de le faire dans votre pays d'origine. Ni à la Maison-Mère ni au CIF vous n'aurez l'occasion de changer votre argent.
4. Vous arrivez en automne, pour cette raison emportez de vêtements « normaux » et un peu de vêtements chauds, à la tombée de la nuit le temps peut se rafraichir. Il est important de porter un parapluie et un imperméable, à cette période de l'année il pleut souvent.
5. En raison du nombre important de participants à la rencontre, certains d'entre vous seront logés dans une maison voisine. Nous vous demandons d'arriver le 18 ou le 19 novembre dans la matinée. Le retour chez vous est prévu le 1 décembre dans l'après-midi ou, au plus tard, le lendemain. Les chambres à la Maison-Mère et celles dans la Maison voisine, sont déjà réservées pour d'autres personnes.
6. Pendant le temps du CIF, nous aurons l'occasion de faire quelques promenades en groupe et vous aurez aussi du temps libre pour visiter des lieux importants dans la ville ou pour faire du shopping.
7. La rencontre se fait en trois langues : Espagnol, Français et Anglais avec traduction simultanée.
8. Le cours aura un coût total de 800 euros. Celui-ci comporte : Le logement, l'alimentation, la formation, le matériel pédagogique nécessaire et les pèlerinages. Il peut y avoir la possibilité de demander une aide économique pour l'achat des billets. Celle-ci sera donnée aux Provinces qui sont vraiment dans le besoin. Nous demandons aux Visiteurs toute votre générosité pour subvenir à ce cours.
9. Il est important de vérifier si votre pays d'origine n'a pas besoin de visa pour entrer en France. Si l'ambassade ou le Consulat français dans votre pays le demande, il est nécessaire de faire la demande avec un temps prudentiel. Si votre pays d'origine n'a pas besoin de visa pour entrer en territoire français, les choses sont plus simples.
10. Il est obligatoire de remplir convenablement les documents ci-joints et de les envoyer pour réaliser l'inscription. Faire les choses avec le temps suffisant c'est toujours salulaire.
11. Vous devez aussi envoyer en format PDF, votre photo d'identité et le scanner des deux premières pages de votre passeport.
12. La date limite d'inscription c'est le 26 octobre 2018
13. Pour l'inscription ou pour demander plus d'information, vous pouvez envoyer un mail au Père Andres Motto CM à l'adresse suivante : andresmotto@gmail.com

